



COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Contrat espace valléen 2021-2027

Atelier 3

Jeudi 20 mai 2021

Date : 20/05/2021

Heure : 14h00

Lieu : réunion en visio conférence

Animation : Eve Renaud, Michel Dietlin Pascal Perroud, Agence Alpines des Territoires

Les participants

51 personnes ont participé à l'atelier :

- des élus des communes et de la Communauté de Communes du Haut-Chablais
- des techniciens de la CCHC (transports & mobilité, environnement, sentiers, direction),
- des directeurs d'offices de tourisme,
- des partenaires institutionnels (Géoparc du Chablais, Département de la Haute -avoie, Portes du Soleil, INRAE...)
- des hébergeurs : hôteliers, centres de vacances,
- des prestataires d'activités et sites touristiques,
- des ESF,
- des commerçants,
- des membres de la Route Terroir et Savoir-Faire : artisans, agriculteurs...

Rappel de l'ordre du jour

L'atelier s'inscrivait dans le cadre de la formalisation de la candidature de la Communauté de Communes du Haut-Chablais au contrat Espaces Valléens 2021-2027.

Après l'atelier 1 du 7 avril et l'atelier 2 du 27 avril, les conférences du 19 avril et du 11 mai, il avait pour objectif de définir les conditions pour mieux travailler ensemble.

Ce besoin avait été exprimé lors :

- des 17 entretiens individuels réalisés,
- des deux premiers ateliers par l'ensemble des participants,
- des préconisations issues des deux conférences, Hugues BEESAU et Jérôme CAVIGLIA.

Il avait été formulé ainsi :

- "travailler ensemble pour une vision collective du développement touristique du territoire"
- "améliorer la gouvernance touristique du territoire afin de partager les visions, les ambitions et les stratégies, afin de se fixer des objectifs communs et les moyens pour les atteindre"



Les temps d'échanges :

Il a été proposé d'organiser deux temps d'échanges :

- **1^{er} temps d'échanges avec trois groupes par type d'acteurs (élus, techniciens des collectivités et office de tourisme et socioprofessionnels) :**
 - pourquoi vous est-il indispensable de mieux travailler ensemble ?
 - quels sont les sujets prioritaires à aborder ?
 - quels sont les leviers, les points d'alerte ?
- **2^{ème} temps d'échanges en trois groupes composés de manière aléatoire :**
 - qui fait quoi ?
 - quel est le rôle de la CC Haut-Chablais ?

Il en ressort :

- il est primordial de travailler ensemble pour :
 - avoir une vision et une ambition commune pour le territoire,
 - renforcer le dialogue,
 - renforcer les complémentarités entre les acteurs, les destinations...,
 - faciliter la prise de décisions, leur mise en œuvre,
 - l'étendue du territoire, sa diversité l'imposent.
- Les sujets prioritaires sont :
 - la diversification touristique,
 - les mobilités,
 - la communication,
 - la saison estivale et les ailes de saison,
 - la complémentarité avec l'agriculture, l'artisanat.
- Les clés de la réussite, les points d'alerte sont :
 - une meilleure coordination entre les acteurs,
 - identifier le rôle et les apports de chacun,
 - ne pas créer de structure supplémentaire,
 - la transparence dans les décisions,
 - le respect de chacun par rapport à son rôle,
 - travailler sur des sujets concrets,
 - c'est le projet qui impose l'échelle de la concertation.

Le rôle de chacun a été précisé. Il est attendu :

- des élus :
 - d'avoir une vision et une ambition politique pour le territoire,
 - de prendre les décisions,
 - d'avoir des moyens humains et financiers pour mener les projets,
 - de faire du lobbying auprès des services de l'État, de la Région, du Département pour valoriser le territoire et ses projets.
- des techniciens des collectivités et des offices de tourisme :
 - leur compétence technique pour porter les projets,
 - l'animation des acteurs touristiques du territoire,
 - le portage des projets, contrats...,



- leur apport à la réflexion des élus.
- des socioprofessionnels :
 - leur connaissance du territoire, des clientèles,
 - leur perception des évolutions de la clientèle, des tendances du marché,
 - ils ont besoin d'être écouté, accompagné dans leurs projets et dynamiques collectives.

Dans cet écosystème où chacun doit apporter sa contribution au développement touristique du territoire, la Communauté de Communes du Haut-Chablais a son rôle à jouer. Elle doit exercer sa compétence tourisme en :

- étant au service d'un territoire de projets, composé de plusieurs destinations reconnues et sur lesquelles s'exercent les compétences des cinq offices de tourisme,
- accompagnant les collectivités, les socioprofessionnels dans leurs projets,
- en animant la concertation sur le territoire,
- en portant les projets dont elle a la compétence,
- en contractualisant avec l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département pour avoir les moyens financiers et humains pour réaliser ses missions.

Cette concertation portée par la CCHC pourrait se mettre en œuvre :

- par l'instauration d'un comité de pilotage, d'un comité technique, de groupes de travail propres à la mise en œuvre du contrat Espace Valléen,
- par l'animation d'une instance de dialogue, concertation, réflexion destinée à réunir à mener des échanges sur tout sujet à la demande de la CCHC ou des membres de l'instance.

LA SUITE DE LA DEMARCHE

Cet atelier était le troisième de plusieurs temps collectifs dont le calendrier est le suivant :

- **mercredi 7 avril 14h00** : atelier 1 sur la perception, les enjeux, les points d'amélioration du tourisme par ses acteurs
- **lundi 19 avril 14h00** : conférence 1 sur les grands enjeux du tourisme de demain par Hugues Beesau
- **mardi 27 avril 14h00** : atelier 2 sur la priorisation des actions
- **mardi 11 mai 17h00** : conférence 2 sur les transitions qui vont impacter le tourisme par Jérôme Caviglia
- **jeudi 20 mai 14h00** : atelier 3 sur la gouvernance touristique
- **mercredi 9 juin 14h30** : atelier 4 avec la présentation du programme. Cet atelier se tiendra en présentiel au domaine du Baron, à Montriond (au lac). Invitation jointe.
- **mardi 15 juin** : dépôt de la candidature auprès des services de l'Union Européenne, de l'État, de la Région AURA et du Département de Haute Savoie

